

base ; leur courbure ne peut être appréciée qu'après qu'ils ont été détachés, parce qu'en place et en repos, ils se présentent par le dos. Ce vers offre environ 80 anneaux. Un anneau choisi à une égale distance des deux extrémités du corps de l'animal était armé de 10 épines. Ces épines sont plus longues du côté de l'anus.

C'est dans la substance même du poumon du cochon d'Inde, dont on le tire en le déchirant, que se trouve ce tétragule. Des ouvertures, à rebords saillans et rouges, indiquent son trou, dans lequel il est tantôt plus, tantôt moins enfoncé. Ses crochets et ses épines lui servent à s'y fixer et à exciter une abondante sécrétion aux dépens de laquelle il vit.

M. Bosc a compté une quarantaine de ces vers, et beaucoup ont, sans doute, échappé à sa vue, de sorte qu'il y a lieu de penser que, non-seulement ils doivent gêner souvent la respiration des cochons d'Inde qui en nourrissent, mais qu'ils peuvent même occasionner leur mort.

*Explication de la fig. 1, pl. 2.*

- a Grandeur naturelle du Tétragule du cavia.
- b Le même animal considérablement grossi et vu en dessous.
- c Section perpendiculaire du corps, laquelle montre la courbure du dos et du dessous de l'animal.
- d Un des quatre crochets mobiles qui sont à l'entrée de la bouche, grossi.
- e Portion inférieure d'un des anneaux, montrant la disposition des épines.

*Sur deux animaux vivant sur les branchies des poissons ;  
par M. F. DELAROCHE.*

**CHONDRACANTHE.** *Chondracanthus.*

Caract. génér. *Corpus ovatum, inarticulatum, spinosum, absque pulmonibus branchiisve; antice angustatum in collum breve. Caput depressum, uncinis duobus corneis forficatis armatum et tentaculis duobus brevibus, antice instructum. Ovaria externa, ovata, inter spinas posteriores recondita.*

**CHONDRACANTHE DU POISSON ST.-PIERRE.** *Chondracanthus Zei, pl. 2, fig. 2.*

La longueur de cet animal est de 12 millimètres environ. Sa forme générale est ovale. Antérieurement il se rétrécit en un col court, lisse, terminé par une tête arrondie, déprimée, dont la face inférieure présente un disque charnu à bords relevés et un peu bosselés, faisant peut-être l'office de ventouse, et présentant, dans son centre, une proéminence charnue, terminée par deux crochets cornés, disposés en manière de pince. La bouche paraît être au-devant de cette proéminence, et plus

en avant encore, sont deux tentacules coniques, courts, dirigés en dehors. Le corps est couvert d'épines cartilagineuses coniques, dirigées en arrière, dont les antérieures sont courtes et crochues, et les postérieures sont droites, longues et rameuses. Ces dernières, et particulièrement les latérales, se prolongent à 2 ou 3 millimètres en arrière du corps, laissant entre elles un intervalle occupé par les œufs. Ceux-ci forment, par leur réunion, deux masses ovalaires comprimées et fixées à l'extrémité postérieure du corps, qui est conique et de consistance cornée. Le dessous du corps n'est point épineux, mais on remarque, à sa partie antérieure, quatre appendices mous, divisés chacun en trois branches divergentes, courtes, cylindriques et arrondies à l'extrémité. L'animal est dépourvu d'yeux et d'organe destiné exclusivement à la respiration. L'intérieur de son corps est occupé par un vaste estomac qui envoie des prolongemens dans chacune des épines dont il est hérissé.

Cet animal a été trouvé à Majorque, sur les branchies du poisson St.-Pierre (*zeus faber*, Linn.). Il s'y fixe au moyen des crochets cornés qui sont placés au-dessous de sa tête. Il est très-voisin des *Lernées*, et on devrait peut-être le réunir avec quelques-unes des espèces de ce genre singulier. Mais il diffère de la plupart d'entre elles par son corps court, ovale, par les épines cartilagineuses dont il est hérissé, par l'absence de tentacules en forme de bras, et par la disposition des œufs en masses ovalaires. M. Delaroché ne connaît point assez son organisation pour décider quelle est sa place dans l'ordre naturel. Il présume cependant qu'il doit être assez voisin des vers intestinaux.

*Explication de la fig. 2, pl. 2.*

- a Le Chondracanthe un peu plus grand que nature vu en dessous.  
 b Le même vu en dessous.  
 c Une des épines latérales grossie.

**POLYSTOME.** *Polystoma.*

Caract. génér. *Corpus elongatum, depressum, molle, absque branchiis articulationibusve. Acetabula suctoria sex foraminibus duobus (forte oribus) fundo pertusa infra extremitatem anteriorem corporis posita. Anus infra extremitatem posteriorem.*

**POLYSTOME DU THON.** *Polystoma Thynni*, pl. 2, fig. 3.

Cet animal a quelques rapports avec les sangsues. Comme elles, il se fixe par le moyen de ventouses, et peut, en se contractant, s'allonger, se raccourcir, et changer de forme à volonté. Son corps est lisse, mou, sans articulations, de couleur grise, et de la longueur de deux centimètres environ. Il est aplati et de forme oblongue, avec un étrangle-

